

## Contrat de location d'un Swincar© 2023

Entre Rando E-motion Sàrl et : \_\_\_\_\_ (nommé ci-après : le locataire)

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### **1. Nature et date d'effet du contrat**

Rando E-motion Sàrl met à disposition du locataire, un véhicule de la marque Swincar©, immatriculé :

VS : \_\_\_\_\_ pour une durée de \_\_\_\_\_ et un retour défini à : \_\_\_\_\_

### **2. Etat du Swincar©**

Lors de la remise du Swincar© et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du Swincar© sera établi entre :

Rando E-motion Sàrl et le locataire.

Le Swincar© devra être restitué dans le même état que lors de sa remise et à l'heure définie dans le contrat. Toutes les détériorations sur le véhicule constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire. Les montants en dessous de 400.- seront à payer directement à la remise du véhicule. Si le montant estimé est plus conséquent, un constat d'accident sera établi.

- **Le locataire, prouvera être en possession du permis de véhicule B l'autorisant à conduire le présent véhicule. Par sa signature du présent contrat, il certifie qu'il prendra en charge les dégâts éventuels qu'il aura occasionnés accidentellement ou non lors de cette location. S'ajoutent aux frais des pièces, celui de la main d'œuvre de la réparation et ceux des réservations actives qui seront perdues dès la date de l'accident jusqu'à celui de sa remise en circulation.**

**Note importante : Une conduite responsable ne peut causer de dégâts au Swincar©**

Une éventuelle crevaison ou défaillance mécanique d'usure n'entrent pas en compte dans la responsabilité du chauffeur.

Le locataire accepte d'avoir payé lors de sa réservation les montants indiqués sur le site internet pour la durée souhaitée ou de l'offre proposée pour une randonnée sur mesure.

Tout dépassement de temps de la durée de location sans raison valable ou accord du loueur sera facturé 100.-/CHF

Aucune demande de remboursement ne peut être réclamée suite à un changement de conditions météorologiques et d'une réduction du temps de location.

### 3. Accessoires

Le locataire s'assurera de restituer également les accessoires reçus au départ de la randonnée :

- Le système GPS (400.-CHF)
- Support à effets personnels (140.-CHF)
- Caméra Gopro et son support (450.-CHF, si installé pour la randonnée)

Si ceux-ci viennent à manquer, ils seront facturés au locataire

### 4. Attitude lors de la randonnée

Le locataire s'engage :

- A respecter les itinéraires prédéfinis
  - A respecter le code de la route
  - A respecter les autres usagers de la route (voitures, vélo, piétons, etc...)
  - Ne pas déranger le bétail et ne pas l'effrayer s'il se trouvent sur le passage
  - À fermer les éventuels portails qui auraient été ouvert sur les itinéraires
- Pour le Swincar© Tandem le chauffeur est responsable de son passager

### 5. Dépannage

En cas de non-respect des consignes d'informations sur les distances réalisables avec une charge des batteries adéquates pour la formule de location choisie et que le locataire tombe en panne de batterie, le remorquage sera facturé 160.-

### 6. Aptitudes de conduite

Le Swincar© est un véhicule disposant de capacités de franchissement extraordinaires. Cependant, il subit également les lois de la physique. Il peut par conséquent se retourner et provoquer de graves lésions. La conduite doit être adaptée par chaque locataire à la situation et à sa condition physique. En aucun cas le locataire ne peut se retourner contre Rando E-motion Sàrl lors d'un accident dû à une utilisation inappropriée du Swincar©.

### 7. Clause en cas de litige

Pour tout litige en relation avec le présent contrat, le for judiciaire se trouve à Monthey (Valais).

Champoussin, le \_\_\_\_\_/2023

Rando E-motion Sàrl : \_\_\_\_\_

Le locataire : \_\_\_\_\_